

Paris, le 18.01.22 000186 CM

—
Le Ministre
—

Monsieur le Ministre,

Votre courrier relatif à la situation à Gaza a retenu toute mon attention et je tenais à vous apporter les éléments de réponse suivants.

La France a exprimé sa grave préoccupation face à l'escalade de tension en mai dernier entre la bande de Gaza et Israël et a salué la cessation des hostilités intervenue le 21 mai 2021, qui a interrompu un cycle de violences dont le bilan humain fût lourd pour les populations civiles. Cette cessation des hostilités a été le fruit d'efforts diplomatiques collectifs auxquels nous avons pris toute notre part, en coordonnant nos efforts bilatéraux avec les Etats-Unis, l'Égypte et la Jordanie.

Ce dernier conflit a encore aggravé les conditions de vie de la population de la bande de Gaza et y a accentué la crise humanitaire structurelle que connaît ce territoire. La France est pleinement engagée pour contribuer à la réponse à cette crise humanitaire et à l'amélioration des conditions de vie de la population de Gaza. C'est dans cet objectif que le directeur du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Consul général de France à Jérusalem se sont rendus le 27 mai dernier dans la bande de Gaza pour y évaluer les besoins humanitaires. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre d'un engagement additionnel de plusieurs millions d'euros de la France visant à répondre aux besoins humanitaires les plus urgents, en particulier dans la bande de Gaza. Il s'agit de répondre aux besoins des familles les plus vulnérables, de soutenir des actions en matière de santé, de mettre en œuvre des projets d'aide alimentaire et de répondre à l'appel humanitaire d'urgence des Nations unies. La France s'appuie, dans cette perspective, sur les ONG françaises et internationales, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les agences compétentes des Nations unies. La France est également engagée à travers l'action de l'Institut français de Gaza, seul centre culturel étranger présent sur ce territoire.

Au-delà de l'urgence humanitaire, il est indispensable de travailler à une solution durable pour Gaza. Cela passe, d'une part, par la levée du blocus dans le respect des préoccupations de sécurité d'Israël, et d'autre part, par la réconciliation inter-palestinienne et le retour de l'Autorité Palestinienne à Gaza. La France appelle l'ensemble des parties à prendre leurs responsabilités en ce sens.

.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06

Enfin, la question de Gaza ne peut être séparée de celle du règlement du conflit israélo-palestinien dans son ensemble. L'escalade de mai dernier a souligné la nécessité d'une relance d'un processus politique crédible, dans le cadre du droit international et sur la base de la solution des deux Etats, sans laquelle nous savons que les cycles de violences se répèteront. La France est déterminée à jouer pleinement son rôle dans ces efforts, comme nous l'avons fait au cours des derniers mois, en particulier avec l'Allemagne, l'Egypte et la Jordanie, que nous avons réunis à Paris à cette fin en mars dernier à niveau ministériel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M Le Drian

Jean-Yves LE DRIAN